



ÉDITO

Après des remerciements pour notre engagement en 2019 venant de partout : Alain ROBERTO, J Francois DUBOIS, et chacun de nos DR, c'est reparti pour du toujours plus de chiffres d'affaires, de marge brute, de prestations facturées, de CDII, de CET... !

Est-ce là tout "ce qui nous unit", "ce qui nous relie", je vous laisse retrouver qui a dit cela dans ses vœux en décembre dernier...

En plein démarrage des CSE en régions et du blocage de la mise en place au Siège du CSEC (ex CCE), la CFTC Interim déplore ce bras de fer entre la Direction et l'inter-syndicale. Mais il semble incontournable d'en passer par là pour que le dialogue et l'avis de la collectivité des salariés soient entendus et correctement représentés !

ENTRETIENS ANNUELS ET OBJECTIFS PRIMABLES

Comme chaque début d'année, nous attirons votre vigilance sur ce moment privilégié. Et s'il a déjà eu lieu, et que cela ne vous convient pas Tout n'est pas perdu Nous sommes là pour vous écouter et vous aider si besoin !

Pour la CFTC Interim, c'est un enjeu stratégique de la politique sociale que de ne pas mettre en concurrence les salariés entre eux avec des objectifs primables renforçant le travail d'équipe.

Un conseil, une relecture technique et juridique avant clôture de votre entretien annuel ?

Vous pouvez utiliser notre service en ligne dédié aux permanents, sur notre site internet <https://cftc-manpower.fr>, menu "Contact-assistance/Assistance CFTC entretien annuel" : <https://www.cftc-manpower.fr/contact-assistance/assistance-entretien-annuel-cftc-permanents-un-accompagnement-a-l-entretien>



NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE (NAO) ET NOS REVENDICATIONS

Rappel NAO 2019 non signé par la CFTC Interim

La Direction avait accepté :

- 1.5% d'augmentation générale / niveaux B à G inclus
- 1.2% pour niveau H / 0.8% enveloppe individuelle (hors promotion)
- Revalorisation de la Prime forfaitaire de travail du samedi à 75€
- Revalorisation de l'Indemnité repas soir à 25€

Nous défendrons

- **1/ Une augmentation générale** de 3% pour les niveaux A à F, de 2,5% de G à I et de 1,8% de J à K
- **2/ Mieux rembourser** l'indemnité kilométrique même si ce n'est pas dans la limite Acooss, Manpower a les moyens de le faire !
- **3/ La prise en charge** relevée de la part Employeur sur le Ticket Restaurant à valeur faciale inchangée.
- **4/ Prime d'ancienneté** : instauration de paliers supplémentaires tous les 5 ans à partir de 10 ans d'ancienneté atteints :
10 ans = 400€ 15 ans = 1200€ 20 ans = 2000€
25 ans = 2500€ 30 ans = 3000€ 35 ans = 3500€ et
40 ans = 4 000€.
- Important** : sous forme Chèques CADOC (pas imposable)
- **5/ Revalorisation** de la Prime forfaitaire de travail du samedi à 100€
- **6/ Intéressement aux Bénéfices 2019** : La Direction ne peut faire autrement en 2020 que de verser cette prime mais l'enjeu est bien sur les montants versés.
Pour rappel, le CICE a été remplacé par la baisse des charges de 6% (mesure gouvernementale janvier 2019) et la Direction a exclu d'augmenter le volume global de prime RN (23 millions €) par effet mécanique et a donc fait un recalcul savant pour que le prix de revient de l'agence reste stable.

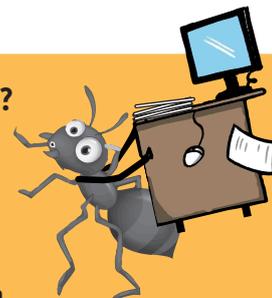
L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL existera-t-il un jour ?

Il fait partie des sujets de politique sociale chez Manpower qui fâchent !

La Direction le voit plutôt aisément pour nos collègues du Siège mais c'est nient ou cas ponctuel pour le Réseau ...

La charge de travail ressentie par le salarié permanent arrive à un niveau élevé car le collaborateur est souvent interrompu dans la réalisation de ses tâches. Alors on le répète pourquoi pas le Télétravail ? De plus, chez Manpower, 8% des salariés permanents ont plus de 55 ans contre 5,5% dans la branche, alors en voilà encore une belle solution que le Télétravail pour les Séniors

Donnez-nous votre avis sur www.cftc-manpower.fr



Jusqu'au 31/03/2020, participez au concours de parrainage d'adhérents CFTC-intérim et gagnez des ordinateurs et des casques audio !

Vous êtes en contact avec des intérimaires et/ou permanents Manpower ?
À l'occasion du Centenaire du syndicat CFTC, la section CFTC Manpower vous propose un concours pour que

- vous développiez l'audience syndicale CFTC-intérim, notamment auprès de collègues intérimaires et/ou permanents Manpower ;
- vous fassiez bénéficier des collègues intérimaires et/ou permanents de l'avantage d'être adhérent CFTC et
- vous gagniez un cadeau pour vous remercier de ce travail de développement.

Vous pouvez parrainer au moins un adhérent CFTC-intérim dans votre entreprise ?

Alors recevez un casque audio JBL Tune 500 !

Jusqu'au 31/03/2020, renvoyez le formulaire de déclaration de vos parrainages d'adhésion de collègues intérimaires et/ou permanents à la CFTC-intérim : <https://www.cftc-manpower.fr>

Votre ou vos filleuls adhérents CFTC-intérim sont également invités à déclarer leur parrainage au moment de leur adhésion en ligne, qui doit être effective avant le 31/03/2020.

Pour faire connaître les avantages d'une adhésion CFTC-intérim et vous permettre de les partager à vos collègues, voici un document dont vous pouvez prendre connaissance, l'imprimer ou en diffuser le lien par courriel (voir site ci-dessus).

Efficace ? les 5 premiers militants-ambassadeurs CFTC-intérim recevront en plus un *ordinateur portable **PC Hybride / PC 2 et 1 LENOVO MIIX 320 !**

** avec condition minimale de 5 adhésions parrainées*

SPECIAL PARRAINAGE



SUIVEZ-NOUS SUR [cftc-manpower.fr](https://www.cftc-manpower.fr)

<https://www.facebook.com/CFTCManpower>



PENSÉE DU JOUR

L'erreur est humaine mais un véritable désastre nécessite un ordinateur. Toute ressemblance avec des situations de notre quotidien ne serait que pure coïncidence...



Syndicat de construction sociale, la CFTC Manpower est présente tous les jours à vos côtés pour défendre vos intérêts et vous conseiller dans vos démarches.

Le bulletin d'adhésion est à envoyer à CFTC-MANPOWER : 13, rue Dautancourt - 75017 Paris,
La cotisation annuelle 85 € (Employés et Assimilés-cadres) et 125 € (Cadres) avec 66 % déductibles en crédit d'impôts
Paiement échelonné en 4 fois possible.

M. Mme Nom Prénom
Adresse Code postal Ville
Tél. Mail

Adhésion en ligne sur le site en quelques clics, rubrique **"La CFTC chez Manpower/Adhérez en ligne"**